



Assemblée générale

Distr. limitée
23 octobre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session
Deuxième Commission
Point 49 de l'ordre du jour
Développement durable

**Afghanistan, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus,
ex-République yougoslave de Macédoine, Géorgie, Islande,
Kazakhstan, Kirghizistan, Ouzbékistan, Pakistan, République
de Corée, Tadjikistan, Turkménistan, Turquie et Ukraine :
projet de résolution**

**La fiabilité et la stabilité du transit des ressources
énergétiques et sa contribution à un développement
durable et à la coopération internationale**

L'Assemblée générale,

Tenant compte du rôle croissant du transit des ressources énergétiques dans les processus mondiaux,

Consciente de l'importance de l'Asie centrale et de tous les autres pôles de transport et de communication et leur rôle essentiel dans la production de ressources énergétiques et le transport desdites ressources vers les marchés internationaux,

Notant qu'en tant que facteurs essentiels du développement durable, la stabilité, l'efficacité et la fiabilité du transport de ressources énergétiques sont de l'intérêt de la communauté internationale tout entière,

Réaffirmant les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement¹ et d'Action 21², et rappelant les recommandations et conclusions figurant dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable³, relatives à l'énergie au service des objectifs du développement durable,

¹ Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992, vol. I, Résolutions adoptées par la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.93.I.8 et rectificatif), résolution 1, annexe I.

² Ibid., annexe II.

³ Rapport du Sommet mondial pour le développement durable, Johannesburg (Afrique du Sud), 26 août-4 septembre 2002 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.A.1), chap. I, résolution 2, annexe.



Se félicite des initiatives qui visent à améliorer l'accès à des services énergétiques fiables, abordables, économiquement viables, socialement acceptables et respectueux de l'environnement, aux fins du développement durable, pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement,

1. *Se félicite* de la coopération internationale en matière de développement des systèmes de transport et des pipelines;

2. *Est consciente* de la nécessité d'établir une coopération internationale étroite pour rechercher les moyens d'assurer la fiabilité du transport des ressources énergétiques vers les marchés internationaux au moyen de pipelines et d'autres systèmes de transport;

3. *Se félicite* que le Turkménistan ait pris l'initiative de tenir en 2009 une conférence internationale de haut niveau afin d'examiner les moyens de garantir la fiabilité et la stabilité du transport de ces ressources vers les marchés internationaux.
